



AUTOUR DU CLOCHER

INFORMATIONS MUNICIPALES DE LOGELHEIM

Numéro 114 - 1^{er} trimestre 2024



La municipalité organise sa traditionnelle **Fête des Aînés le dimanche 18 février à 11h30 à la salle multi-activités**. N'oubliez pas de vous inscrire en mairie, dernier délai le 11 février.

LE RENDEZ-VOUS DES COPAINS



- **Vendredi 23 février Soirée CARNAVAL** à partir de 19h00, soirée DJ avec uniquement petite restauration
- **Vendredi 1^{er} mars Soirée KARAOKE** à partir de 19h00
- **Vendredi 8 et samedi 9 mars Soirée FONDUE SAVOYARDE** à partir de 19h00

Pour tout renseignement ou réservation, contactez le restaurant au 03.89.24.96.14

S'DORF GSCHAFT - ÉPICERIE - CAFÉ - BAR

Côté Épicerie :

Depuis quelques mois maintenant l'épicerie propose également le service de retrait et de dépôt de colis avec Point relais et DHL

- **Dimanche 19 mai PETIT DÉJEUNER** de 8h00 à 10h30 Buffet à volonté, sucré salé, produits locaux et faits maison Sur réservation 15€

Côté Bar :

- **Vendredi 16 février Soirée CARNAVAL** à partir de 19h00 A cette occasion nous vous attendons dans votre plus beau costume.
- **Samedi 16 mars Soirée SAINT PATRICK** à partir de 19h00 Au menu Dublin Coddle et Guinness, musique, déco... tout pour se plonger dans l'ambiance Irlandaise le temps d'une soirée
- **Jedi 11 avril AFTER WORK** de 17h00 à 20h30 Happy Hours sur les bières pressions et soft et de quoi combler les petits creux
- **Vendredi 19 avril Soirée RICARD** à partir de 18h00 . Carte spéciale pour l'occasion

Renseignements : Marilynne BUCK au 06.88.42.10.25



JOURNEE CITOYENNE

Notre **8^{ème} Journée Citoyenne** aura lieu le **samedi 4 mai**.

D'avance, nous remercions toutes celles et ceux qui se mobiliseront pour cette journée et qui mettront leurs diverses compétences au service de notre village. Si vous avez des souhaits ou idées de chantiers, n'hésitez pas à nous les communiquer au plus tard le 1^{er} mars afin d'organiser la journée.

Contact : Mairie au 03.89.20.99.27



ILLIWAP

Suivez l'actualité de notre village et téléchargez l'application Illiwap. Elle est gratuite pour les usagers et permet d'être informé en temps réel de l'actualité de notre commune (coupure d'eau, d'électricité, événements, problèmes scolaires...). **A ce jour, la commune compte 469 abonnés.**

Renseignements : www.illiwap.com



Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 16 janvier 2024

(Sous réserve d'approbation par le conseil municipal lors de sa prochaine séance)

➤ Fusion CPI Logelheim - Appenwihr

Le Centre de Première Intervention d'Appenwihr rencontre actuellement des difficultés pour maintenir son corps. Aussi, afin de garantir la sécurité des villageois, il est proposé de fusionner le Centre de Première Intervention d'Appenwihr avec celui de Logelheim. Le siège du CPI serait fixé à Logelheim, le matériel serait conservé à Logelheim mais le périmètre d'intervention concernerait les deux communes.

Pour définir les conditions de fonctionnement de ce nouveau CPI en matière de commandement, de logistique et de charges financières, une convention est mise en place pour régir l'ensemble de ces dispositions. Financièrement, la commune de Logelheim refacturerait l'ensemble des frais (électricité, chauffage, matériel, tenues, assurance...) en fonction du nombre d'habitants à la commune d'Appenwihr.

Les allocations de vétérance continueraient en revanche à être versées pour ses pompiers vétérans existants par chacune des communes, les frais relatifs à cette allocation seront partagés uniquement pour les nouveaux vétérans.

➤ Création de poste

Au vu du départ de l'ouvrier communal par voie de détachement et afin de pouvoir créer un poste de fonctionnaire titulaire, il est nécessaire de procéder à la création de poste afin de pallier son remplacement. Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir un poste d'ouvrier communal correspondant à plusieurs grades afin d'avoir un panel de grades large pour permettre le remplacement de l'agent. À cette fin, le futur agent recruté pourra être détenteur du grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2e classe, d'adjoint technique principal de 1ère classe ou d'agent de maîtrise.

➤ Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au sein du Comité Syndical des Gardes Champêtres Intercommunaux

Conformément à l'adoption des nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux le 24 octobre dernier, il appartient au conseil municipal en vertu de l'article 7.3 desdits statuts de désigner un membre titulaire et un membre suppléant chargés de représenter la commune au sein du Comité Syndical. A ce titre, Monsieur le Maire propose de reconduire les élus occupant déjà ces fonctions avant le refonte des statuts à savoir Madame Corinne BIRGAENTZLE en tant que membre titulaire et Monsieur Jean-Michel RIESS en tant que membre suppléant.

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE LOGELHEIM

Du neuf chez les pompiers...

Jusqu'à l'ensemble des pompiers du Centre de Première Intervention de LOGELHEIM, comme ceux de tout le département, s'engageaient pour réaliser les 3 missions suivantes:

- Secours et Soins d'Urgences aux Personnes
- Incendie
- Opérations Diverses

Nouveauté 2024 : la possibilité de s'engager pour une seule mission à savoir : "le Secours et Soins d'Urgences aux Personnes".

Par cet engagement, nous pourrions augmenter le nombre de secouristes disponibles pour assurer les soins d'urgence et de proximité sur notre commune.

Cette activité représente aujourd'hui plus de 80% de nos interventions.

Si vous souhaitez rejoindre nos rangs, vous pouvez obtenir des renseignements auprès du chef de corps. Jacky SITTLER au 06.84.36.15.48



La municipalité est régulièrement sollicitée pour des problèmes de branchages qui dépassent des propriétés (vers la voie publique ou vers les voisins). **Dans ce cadre, nous avons pris contact avec la Brigade Verte et envisageons ensemble de faire le tour du village et de repérer les endroits litigieux.** A la suite de cet inventaire, nous prendrons contact avec les intéressés afin de trouver ou de proposer une solution respectant la loi. **Pour toute question ou information au sujet de la taille de haie, de la distance ou de la hauteur de plantation, vous pouvez con-**

SOCIETE DE QUILLES "ESPOIR LOGELHEIM"



On prend les mêmes et on recommence !

La 2^{ème} partie de saison a repris et comme vous le savez, vous pouvez suivre les matchs à domicile les vendredis et samedis soir sur notre chaîne Youtube "Espoir Logelheim".

Elle s'annonce pleine de suspense une fois de plus avec l'équipe 1 qui compte bien remonter directement en division Nationale ; l'équipe 2 qui doit absolument trouver son second souffle si elle veut se maintenir ; l'équipe 3 qui peut, elle aussi, croire à une montée en Division I et l'équipe 4 fait de son mieux.

Et c'est aussi la reprise des Épicuriales !

Pour la 1^{ère} de cette année, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 21 avril à midi .

Plus de précisions vous seront apportées dans le bulletin du 2^{ème} trimestre.

Dès à présent, vous pouvez également noter le week-end du 8 et 9 juin 2024 pour la 11^{ème} édition du Schifalafascht.

Nous espérons que vous avez bien débuté cette année 2024 et vous disons, à très bientôt.

Contact : Jean-Maurice HAEN haen.j-maurice@orange.fr ou "Espoir Logelheim" sur Facebook

CARITAS ALSACE À L'ÉPREUVE DES CRISES



Caritas Alsace compte sept équipes à Colmar et environs, dont une épicerie solidaire particulièrement dynamique sur la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach, à Volgelsheim. En 2022, les 197 bénévoles du secteur colmarien ont aidé 983 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

Notre épicerie solidaire de **Volgelsheim**, tout comme celle située à **Ensisheim**, aident des centaines de familles de se nourrir dignement chaque année. L'épicerie des Paniers solidaires du Bord du Rhin, à Volgelsheim, a noué des partenariats avec les commerçants locaux et des producteurs du secteur, pour fournir les personnes accompagnées en produits frais, locaux et souvent bio.

L'espace Saint-Vincent de **Colmar** est un lieu d'accueil central pour Caritas Alsace. Il est ouvert tous les jours et propose de l'aide administrative, de l'accompagnement à la recherche d'emploi, des groupes de conversation, des ateliers d'alphabétisation et bien d'autres choses encore. A Colmar, les bénévoles gèrent aussi "la boîte à savon", une boutique solidaire unique en son genre, spécialisée dans les produits d'hygiène. De nouvelles actions sont enfin proposées dans notre local situé rue Schongauer (petit déjeuner solidaire, rencontres culturelles, soirées jeux de société...).

D'autres équipes particulièrement dynamiques sont actives dans le Nord du Haut-Rhin, comme à **Munster**, **Kaysersberg** et **Rouffach**, actives dans des domaines très variés allant de l'aide administrative, l'accompagnement des personnes âgées isolées ou encore le soutien scolaire. Vous l'avez compris, nos actions sont diverses et il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires ! Renseignements sur www.caritas-alsace.org

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Si vous êtes imposable sur le revenu, la réduction d'impôt est de 75 % pour les dons en faveur d'organismes comme Caritas Alsace réseau Secours Catholique, qui portent secours aux plus démunis, à travers la fourniture gratuite de soins, de repas et de logement, dans la limite de 1 000 €, puis 66 % au-delà de cette somme, et ce, dans la limite de 20 % du revenu imposable. (Art 200 et 238 bis du CGI)

Quel est l'avenir du point vert d'APPENWIHR ?

Un point vert, tel qu'il existait jusqu'à présent, est considéré comme une installation classée. A ce titre, il doit donc se conformer à la réglementation des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) et il se trouve que ce point vert ne la respecte pas, notamment sur la distance minimale avec les habitations voisines.

Notre intercommunalité, la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach, a donc décidé de le fermer et de proposer aux usagers de se rendre sur un autre site, celui de Dessenheim par exemple, qui sera mis aux normes. Pour mémoire, c'est bien l'intercommunalité qui a la compétence déchets et non les communes.

De notre côté, une réflexion s'est engagée pour tenter de conserver une partie de ce service. **C'est ainsi que les communes d'Appenwihr et de Logelheim ont décidé de proposer une alternative à leurs habitants, transformant ainsi le site en un lieu de valorisation des déchets verts.**

Les gravats ne seront donc plus acceptés, mais il sera toujours possible d'y déposer les déchets verts en respectant différentes catégories. Les branchages devront être stockés d'un côté avant d'être broyés et transformés en copeaux de bois pour être utilisés comme paillage. Le reste, comme l'herbe tondue, devra être stocké d'un autre côté pour faire du compost, de l'épandage ou bien être enlevé par une entreprise spécialisée qui le recyclera.

Le respect de ce tri sera bien sûr un facteur essentiel de la réussite de cette valorisation !

L'objectif est double : maintenir un service si important pour nos communes rurales et valoriser au mieux nos déchets verts.

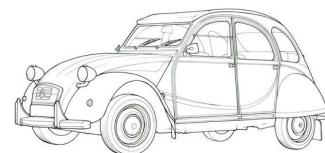
Pour l'atteindre, nous vous proposons de créer une association en complément de notre engagement communal. Cette association, soutenue par nos deux conseils municipaux, permettra à chacun de s'impliquer et d'assurer la viabilité du site. L'engagement de tous, permettra le maintien de l'amplitude d'ouverture actuelle. D'ores et déjà, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie, si vous souhaitez faire partie de cette future association !

Par ailleurs, une carte d'accès, imprimée sur du papier non-reproductible, sera mise en place par les deux Mairies pour réserver l'accès au site aux particuliers des deux communes. Les modalités de délivrance de cette carte vous seront communiquées ultérieurement.

Nos deux communes se sont engagées pour maintenir un service utile, nous espérons qu'il trouve auprès de vous un écho favorable.

VOITURES ET MOTOS ANCIENNES

Logelheim regorge d'un **patrimoine automobile** remarquable de 4 ou 2 roues : Américaine, Anglaise, Française, Allemande, Japonaise...



Si tu connais un voisin, qui comme toi, en possède également, transmets-lui le document !

Nous proposons une rencontre, le dimanche 14 avril 2024, entre heureux propriétaires de véhicules anciens de Logelheim. Rendez-vous à 9h00 parking de la salle multi-activités.

Programme : Un café au bar du village. Petite balade dans le secteur et retour à la salle multi-activités. Chacun apportera son pique-nique, nous pourrons ainsi déjeuner tous ensemble.

Merci de transmettre ta réponse à : André CREUTZMEYER au 07.68.94.91.92
9 rue Pierre Charles Logelheim and.creutz@free.fr

En indiquant ton Nom / Prénom / Numéro de téléphone /